

COMMUNIQUE AUX MEDIAS DU 9 JUILLET 2020

Les chevreuils du cimetière du Hörnli tranquilles jusqu'au 19 août!

La Fondation Franz Weber (FFW) obtient un délai supplémentaire, au 19 août 2020, pour motiver le recours déposé contre l'autorisation de tir de chevreuils au cimetière du Hörnli, près de Bâle. Les animaux auront donc la vie sauve jusqu'à cette date au moins. Dans l'intervalle, la FFW attend encore des informations de la part des autorités responsables, et a obtenu la tenue d'une table ronde pour trouver d'autres solutions, sans abattage.

Bref rappel des faits : en mai dernier, une autorisation aurait permis le tir de chevreuils au cimetière du Hörnli, à Bâle – des animaux paisibles qui font tout le charme de cet endroit. L'indignation de l'opinion publique a été immense ; des pétitions lancées aussitôt ont récoltés près de 100'000 signatures. De son côté, la Fondation Franz Weber a saisi la justice : elle a déposé un recours contre cette autorisation, et immédiatement obtenu l'effet suspensif – l'abattage a ainsi été stoppé une première fois jusqu'au 20 juin, puis une deuxième jusqu'au 19 juillet.

Le 2 juillet 2020, le Département de Justice et de Sécurité du Canton de Bâle-Ville a accepté de prolonger une nouvelle fois le délai de motivation du recours déposé par la FFW, qui demande la consultation de nombreux dossiers. Les chevreuils peuvent donc souffler encore jusqu'au 19 août prochain au moins! La procédure de recours a pour effet de suspendre ces autorisations de tir.

De plus, la FFW a pu obtenir, dans le cadre du recours, la tenue d'une table ronde avec l'administration du cimetière, la voirie communale, ainsi que des experts en faune sauvage. Le but est de trouver des solutions qui n'impliquent pas l'abattage des animaux, tout en régulant la population de chevreuils à un niveau plus adéquat. Les discussions en cours sont soumises au secret, et ne peuvent donc pour l'heure pas être révélées. La FFW a bon espoir que le résultat de cette table ronde sera positif et constructif pour la population de chevreuils actuelle, et à l'avenir également.

CONTACT

Dr. Heinrich Ueberwasser, avocat, 079 848 12 17, ueberwasserlaw@bluewin.ch

Vera Weber, Présidente de la Fondation Franz Weber, 079 210 54 04, veraweber@ffw.ch

Informations complémentaires

- Communiqué aux médias de la Fondation Franz Weber du 16.06.2020
- Communiqué aux médias de la Fondation Franz Weber du 21.05.2020
- Appel au Conseil d'Etat du 20.05.2020 (en allemand)
- Communiqué aux médias de la Fondation Franz Weber du 14.05.2020
- Courrier de notre avocat du 14.05.20 (en allemand)
- Réponse par le Conseil d'Etat à l'interpellation du 03.03.2015 (en allemand)